



## Un membre de ma famille fait entrave à une vente

Par **DomDomi**, le **27/10/2022** à **18:32**

Bonjour, ma situation est atypique, je viens de mettre en vente une maison qui m'appartient, résidence secondaire, située dans le sud, cette maison est un bien de famille et est entourée de vignes et oliviers qui sont dans un GFA (entre moi et mes 2 soeurs).

Une de mes soeurs qui est gérante du GFA et qui habite à côté, n'admet pas que je vende et fais en sorte de perturber cette vente en discriminant l'environnement du bien. Elle dit que la maison est dans une zone viticole, sur laquelle il est fait des traitements polluants, et que l'activité fait que des tracteurs peuvent circuler tôt le matin.

Elle a mis tout autour des panneaux le signalant, et quand il y a des visites elle vient à la rencontre de l'agence et des visiteurs pour leur dire ce qui d'après elle va constituer une nuisance pour les futurs acheteurs.

Quels sont les moyens légaux pour faire cesser ces actes ?

Je vous remercie de me répondre, car je suis dans un grand désarroi,

Domidom

Par **Visiteur**, le **27/10/2022** à **19:31**

Bonjour,

Vous pourriez lui envoyer une lettre d'avocat la mettant en demeure de laisser se dérouler les visites sans ce harcèlement.

Vous pourriez la menacer de dommages et intérêts pour cette obstruction à la vente.

Par **Pierrepauljean**, le **27/10/2022** à **20:14**

bonjour

avez vous pris connaissance de la réponse faite sur l'autre forum où vous avez posé cette question ?

Par **DomDomi**, le **27/10/2022** à **20:26**

Oui merci, j'attends quelques jours pour voir comment ça évolue, et j'agirai.

Cordialement,